



# Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne

Le point de vue d'un canton : Fribourg

Pierre Caille, Statistique Fribourg  
[www.stat-fr.ch](http://www.stat-fr.ch)



## Plan de la présentation (Genèse)

- Hétérogénéité des offices régionaux
- Evolution des tâches d'un service régional
- Principes du Code importants pour les régionaux
- Quelques exemples
- Mesures envisageables
- Conclusions... provisoires









## Hétérogénéité des services cantonaux ou communaux

- Activités statistiques concentrées ou répartition au sein de l'administration en fonction des thèmes
- Taille très variables des services
- Rattachement variable (direction, département)
- Existence ou non d'une législation cantonale
- Activités, attributions du service parfois issues des aléas de l'histoire



## Evolution des tâches d'un service cantonal de petite taille

- Collecte : 
- Diffusion « standard » : 
- Analyses, études : 
- Conseil : 



# Répartition des principes entre activités dites de « production » et d' « analyse »

« Production »

« Analyse »



2. Mandat pour la collecte des données
8. Procédures statistiques adaptées
9. Charge non excessive pour les déclarants
10. Rapport coût – efficacité
12. Exactitude et fiabilité

3. Adéquation des ressources
4. Engagement sur la qualité
7. Méthodologie solide
13. Actualité et ponctualité
14. Cohérence et comparabilité
15. Accessibilité et clarté

1. Indépendance professionnelle
5. Secret statistique
6. Impartialité et objectivité
11. Pertinence



## Exemples

*Les personnages et les situations de ces exemples étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.*



# Exemples de difficulté d'application des principes

## Principe no 1

### Indépendance professionnelle

Le gouvernement est interpellé, voire critiqué par un parlementaire sur sa politique à l'égard de la croissance démographique. L'élaboration du projet de réponse est confié au service de la statistique...



# Exemples de difficulté d'application des principes (suite)

## Principe no 11

### Pertinence

Un groupe politique revendique la mise en place d'une statistique sur un thème précis.

Comment pondérer cette revendication?

Quelle priorité lui accorder?



# Exemple de conséquence d'une non application des principes par un producteur tiers

## Principe no 6

### Impartialité et objectivité

Une collectivité publique se sert de statistiques élaborées par des privés dans le cadre de l'exécution d'une tâche publique.

Les méthodes utilisées par les fournisseurs privées doivent-elles être publiques? Les instances de la statistique publique doivent-elles intervenir?

*“ Une mise à disposition du modèle complet, surtout des calculs des indicateurs développés par notre service, n'est pas opportune et entraîne aussi des problèmes de propriété intellectuelle”*



# Exemple de conséquence d'une application stricte des principes par un producteur tiers

## Principe no 5

### Secret statistique

Le service cantonal chargé de la sécurité de la population en cas de crise commande une étude sur la population habitant, étudiant ou travaillant dans un certain périmètre d'entreprises ou d'installations potentiellement dangereuses.

Le service de la statistique peine à obtenir les données nécessaires parce que leur propriétaire évoque les principes du secret statistique.



## Mesures envisageables (pistes possibles)

- Statut d'autonomie (au moins partielle), avec mandat clair
- Clarifications en matière de relations à l'intérieur du système statistique suisse
- Interventions proactives d'une instance (par exemple le Conseil d'éthique) en cas de non respect des principes



# Conclusion

- Les statisticiens régionaux seront à l'avenir amenés à exécuter toujours plus de tâches d'analyse
- Le Code de bonnes pratiques et la Charte ne devraient pas empêcher cette tendance
- L'indépendance, l'impartialité, la pertinence et le secret statistique seront les principes auxquels les « régionaux » seront le plus confrontés
- La solution d'un statut d'indépendance au moins partielle vaut la peine d'être examinée
- Une clarification des relations entre acteurs de la statistique publique suisse s'impose.